

Québec, le 2 avril 2012

Madame Anik Montminy  
Directrice  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

Suite au dépôt de la pétition par le député d'Ungava concernant la fermeture du département de rabotage à l'usine Comtois de Lebel-sur-Quévillon, je vous fais parvenir la réponse à la pétition afin qu'elle soit déposée conformément à l'article 64.8. R.A.N.

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Olivier Hébert  
Directeur de cabinet

**Réponse à la pétition déposée le 21 février 2012 par M. Luc Ferland, député d'Ungava,  
concernant la fermeture du département de rabotage à l'usine Comtois de Lebel-sur-  
Quévillon**

---

Produits Forestiers Résolu (PFR) a décidé de transférer les activités de rabotage de l'usine de Comtois à Lebel-sur-Quévillon, vers l'usine de Senneterre. Quatorze emplois directs seraient touchés par cette mesure. Selon l'entreprise, ce nouveau processus d'affaires permettra à PFR d'opérer davantage l'usine de sciage de Comtois. Toujours selon l'entreprise, cette décision permettrait de consolider entre 50 et 100 emplois à l'usine de sciage et PFR proposerait un emploi à Senneterre aux employés touchés.

Notre gouvernement surveille attentivement les effets de la crise forestière sans précédent qui frappe notre industrie. Nous sommes conscients des difficultés que vivent les travailleurs de ce secteur et des concessions qu'ils doivent faire pour assurer leur emploi. Tout comme les travailleurs, notre gouvernement croit en l'avenir du secteur forestier. C'est pourquoi, nous avons fortement investi depuis le début de la crise forestière, tout en respectant les limites de l'accord sur le bois d'œuvre.

Malgré cette crise qui sévit actuellement, notre gouvernement demeure convaincu de l'importance qu'occupe l'industrie forestière au Québec. Nous faisons de l'économie notre priorité en poursuivant l'objectif que les investissements réalisés consolideront et créeront des emplois qui maintiendront l'économie de nos régions. À ce titre, nous annonçons le 31 janvier dernier un investissement de plus de 232 M\$ à Lebel-sur-Quévillon. Cet investissement permettra la relance de l'ancienne usine de Domtar. Le groupe Fortress produira de la rayonne, un produit prometteur sur les marchés. À terme, c'est 300 emplois directs qui seront créés et 400 emplois indirects pour la région.

Notre gouvernement a la conviction profonde que les projets innovants représentent l'avenir du secteur. À ce titre, nous sommes à réaliser une nouvelle stratégie industrielle qui présentera notre plan d'action pour l'industrie forestière. Néanmoins, d'ores et déjà, nous misons sur des produits innovants tels que la chimie verte, la nanocellulose, les biocarburants, la production d'énergie verte, la biomasse forestière, etc.

Je peux vous assurer que notre gouvernement continuera d'investir dans des secteurs clés, comme le soutien à l'industrie, la forêt privée et les travaux sylvicoles afin d'assurer un soutien aux communautés et aux travailleurs durant cette période difficile pour le secteur.



CLÉMENT GIGNAC